# CFTC American Express GBT

**Restez informé (e), connectez vous www.cftcaev.com**

## FLASH CFTC CE n° 20 : Janvier 2016

*Retrouvez tous les mois sur notre blog www.cftcaev.com ce compte rendu FLASH CFTC CE.*
***Les managers ont jusqu'à la mi-février pour vous communiquer votre évaluation de performance 2015, et vos notes G et L lors d'un entretien. Vous devrez « accuser réception » dans Workday et vous aurez le choix entre 3 options, dont l'une vous permettant de déposer votre commentaire. N'hésitez pas à contacter un élu si vous avez une question, besoin d'une information ou d'une aide. Nous sommes là pour vous accompagner, vous soutenir, et vous représenter …*** *Jocelyne Vignon, Déléguée Syndicale*

- **Information sur la note de Congés payés 2016**

Après la consultation des délégués du Personnel, le projet de **note de Congés payés 2016 a été présenté pour information** au Comité d'Entreprise. La note **reprécise le contexte légal des CP qui sont OBLIGATOIRES. Le salarié DOIT les prendre, mais la décision finale sur les dates de prise de congés relève du pouvoir de décision de l'entreprise**. En conséquence, la note rappelle que le report sur l'année suivante de CP non pris n'est possible que par dérogation au code de travail et pour des motifs précis, avec l'accord de l'entreprise, le paiement des CP non pris est impossible, sauf en cas de rupture du contrat de travail. **Les élus CFTC ont obtenu confirmation que pour les salariés qui auraient des reliquats des années précédentes, un plan de rattrapage serait mis en place en 2016 pour « remettre les compteurs » à zéro**, sans que les CP acquis soient « effacés ». **La CFTC a également soulevé à nouveau la question du fractionnement des congés**, **notamment au GSD pour répondre aux besoins de la planification,** le management demandant souvent que les feuilles de demandes de congés soient « corrigées » sur les dates validées supprimant ainsi de facto les jours de fractionnement prévus par la Convention Collective lorsque les congés sont scindés à la demande de l'Employeur. **Enfin, les élus ont rappelé que la Convention Collective prévoit que pour le congé principal, l'absence de validation de la demande dans les délais impartis vaut accord,** la Direction n'a pas contesté la validité de cet élément bien qu'il ne soit pas repris dans la note.

La Direction a indiqué qu'au cours de l'année 2016, un outil sera lancé permettant de gérer « en ligne » les absences et congés, il sera présenté au CE et nous ne manquerons pas de vous en informer.

**N'hésitez pas à contacter un élu CFTC, au CE ou Délégué du Personnel si vous avez des questions ou besoin d'aide …**

- **Vote sur le programme des Œuvres Sociales 2016**

La commission Loisirs a présenté aux élus le programme des activités que proposera le CE aux collaborateurs en 2016 : **la plupart des actions lancées en 2015 sont reconduites en 2016,** mais quelques changements seront introduits pour en faciliter la gestion. **Parmi les nouveautés : les chèques vacances seront toujours attribués sur la base des tranches selon le quotient familial, mais sans participation à votre charge, et distribués à tous avant l'été. La contribution du CE à l'achat de spectacles via le site du CE sera augmentée ainsi que la part de prise en charge sur les places de cinéma. Le CE participera à la prise en charge d'une location, en France et à l'Etranger, choisie sur un catalogue offrant des prestations du week end à la semaine, du camping au 4 étoiles.** Les sorties « Théatre » sont reconduites avec au moins 2 spectacles dans l'année en Ile-De-France et en province
**Tous les salariés recevront très prochainement le guide complet des offres 2016 via le site du CE mais aussi par un envoi au domicile.** N'oubliez pas d'ajouter votre e-mail personnel dans votre profil pour recevoir les news aussi lorsque vous êtes en congés ou absent.
***Pour rappel les élus CFTC à la commission Loisirs sont : Marie Ouzougagh, Estelle Moudiappanadin, Catherine Odin, Christophe Fontaine***

**Elus présents au vote : 8 (dont 5 CFTC)**
**Favorables : 8 Abstentions : - Défavorables : -**

*Nous contacter : cftc.aev@gmail.com*

# CFTC American Express GBT

**Restez informé (e), connectez vous www.cftcaev.com**

- **Information sur le Pilote de gestions des Incidents - CSI**

La Direction a présenté un projet de Pilote qui sera lancé sur 3 équipes en février sur 2 mois visant à améliorer la gestion des réclamations. **Les incidents « mineurs » seront traités directement par les conseillers, qui enverront dans une file d'appel spécifique gérée par le QSC, les dossiers à rembourser**. Le conseiller devra également créer une ligne correspondante dans Travel Force et un plafond maximal sera fixé. A réception de la demande, le QSC devra émettre l'avoir sans investigations complémentaires, le délai de traitement sera raccourci et donc la satisfaction client devrait en être améliorée. **Le bilan du Pilote sera présenté au Comité d'Entreprise pour avis.**

- **Présentation des conventions de fonctionnement 35h pour 2016**

**La Direction a confirmé qu'aucun changement n'intervenait dans les Conventions de Fonctionnement 2016.** La modalité retenue pour le GSD reste à 37h00 hebdomadaires et 12 jours de RTT, 37h30 et 15 jours de RTT pour Meetings & Events, 38 heures et 18 jours de RTT pour la plupart des lignes support. Les niveaux G (Band 35) bénéficient de 10 jours pour un temps de travail hebdomadaire de 38 heures. Sauf les Bands 35, les salariés doivent signer la Convention de fonctionnement 2016, puis les feuilles de suivi d'heures hebdomadaires, par lesquelles les collaborateurs valident les heures réellement effectuées. Les conventions de fonctionnement et feuilles de suivi sont à envoyer au service Paie.

- **Présentation du Bilan télétravail 2015**

A la demande répétée des élus, le bilan des demandes de télétravail dans le cadre de l'accord conclu en 2015 a été présenté aux élus. **Les chiffres présentés sont hors GSD et lignes s'y rattachant, et hors cas particuliers liés à d'autres accords Contrat de Génération ou Handicap. 72 demandes ont été formulées pour du travail pendulaire, 48 ont été refusées. 14 ont été validées pour 1 jour en télétravail par semaine, 7 pour 2 jours sur la base de critères de temps de trajet définis unilatéralement par l'Entreprise** hors de l'accord. La Direction a précisé que les demandes dont les temps de trajet étaient très proches des seuils ont été examinées en tenant compte des éventuels retards. **3 demandes restent en attente de décision**. A la question des élus **CFTC sur l'ouverture de nouvelles « vagues » de télétravail au GSD en 2016**, la Direction a précisé que du fait des changements techniques devant intervenir dans les prochains mois, notamment sur le réseau Téléphone, aucune installation n'est prévue à date sauf cas particulier, sans toutefois présager de possibles nouvelles vagues en 2017.

- **Présentation par l'Expert Comptable de l'analyse des comptes prévisionnels 2015**

L'expert comptable désigné par le CE a présenté sa première analyse sur les résultats prévisionnels 2015 de l'Entreprise. **2 points majeurs sont à retenir : pour le première fois en 2015, le taux de transactions ONLINE a dépassé le nombre de transactions OFFLINE**, avec une croissance du taux ON de près de 7%. Le 2ème facteur important est **le rebond du ratio « Win/Loss » qui mesure la performance commerciale de GBT France.** Après des années marquées par une forte dégradation matérialisant les pertes de clients, les gains de clients portent leurs fruits, et se poursuivront en 2016 avec l'arrivée effective des grands clients gagnés en 2015. Enfin, l'expert a souligné **le soutien du Groupe envers la France au travers d'une recapitalisation en 2015**, notamment pour équilibrer des coûts « exceptionnels » dont le déménagement à Green Office. **Si les signaux sont encourageants, l'année 2016 sera capitale pour rétablir durablement la santé économique de GBT France. La Direction Générale présentera au prochain CE de Février les «Orientations Stratégiques » visant à atteindre cet objectif.**
***Pour rappel, les élus à la commission économique sont Jocelyne Vignon et Christophe Fontaine.***

**Points reportés :**
**Information Consultation sur le plan d'Incentive Sales**

**Prochain CE ordinaire :**
**24 & 25 février 2016**

*Nous contacter : cftc.aev@gmail.com*